



Guide du chiot : Cavapoo

Accueillir un chiot dans sa vie n'est pas banal. Cet événement doit être bien réfléchi et préparé pour que son arrivée se passe dans les meilleures conditions possibles. Pour un chiot, l'arrivée dans votre foyer marque le début de sa nouvelle vie, dans un nouvel environnement. Pour qu'il se sente rapidement chez lui, il est important de connaître ses besoins et d'établir un code de bonne conduite.

Liste des essentiels pour accueillir votre chiot :

Confort et couchage :

- Panier ou coussin confortable, adapté à sa taille
- Couverture douce ou plaid lavable
- Tissu ou vêtement avec votre odeur pour le rassurer

Nourriture et hydratation :

- Deux gamelles : une pour l'eau, une pour la nourriture (en inox ou céramique de préférence)
- Croquettes adaptées aux chiots (selon sa race, son âge et ses besoins)
- Friandises pour chiot (utiles pour l'éducation positive)

Jeux et occupation:

- Jouets à mâcher (solides et sécurisés)
- Peluches sans pièces détachables ni rembourrage dangereux
- Jouets interactifs type Kong (à garnir de nourriture ou friandises)
- Corde ou jouets à tirer
- Produits de mastication naturelle (bois de cerf, cornes, peaux séchées, oreilles de porc, etc.), adaptés à l'âge et à la taille du chiot. Ces produits contribuent à la santé bucco-dentaire, à l'occupation mentale et au soulagement des douleurs dentaires pendant la pousse des dents.

Promenade et sécurité:

- harnais en H confortable et bien ajusté
- Laisse solide, adaptée à sa taille
- Sac ou caisse de transport (pour la voiture ou les déplacements)
- Sacs pour ramasser les déjections



-Accessoires réfléchissants ou lumineux pour les balades nocturnes

Hygiène et entretien :

-Brosse adaptée à son type de poil

-Shampooing doux spécial chiot

-Serviette dédiée

-Spray nettoyant enzymatique (pour neutraliser les odeurs en cas d'accident)

1. ORGANISATION DES ESPACES

Le coin nuit sera un lieu calme de la maison où vous disposerez un panier. Le chiot devra rapidement identifier cet endroit comme étant un lieu à lui, où il peut se reposer sans être dérangé. Il est conseillé de ne pas embêter le chiot lorsqu'il est dans son panier.

Le panier idéal est le panier en plastique, très pratique, car il se nettoie facilement. (N'oubliez pas qu'un chiot a des fuites temporaires.)

Le coin repas doit être facile d'accès pour lui et pratique pour vous. Il comprendra une gamelle pour les croquettes et une pour l'eau. L'eau de votre chiot doit être changée au minimum une fois par jour afin qu'elle reste propre et fraîche.

2. SON ARRIVEE

Le chiot risque d'être dépaysé par le nouvel environnement, apeuré par l'absence de sa maman et de ses frères, désorienté par le changement d'habitudes. Il va falloir du calme, de la patience et de la tendresse pour l'aider à se détendre.

Dès qu'il arrive, il faut le laisser explorer chaque recoin de la maison pour qu'il apprenne à reconnaître son nouvel univers. Une fois l'exploration terminée, le chiot peut sembler perdu et commencer à pleurer, il faut lui accorder de l'attention, mais ne pas se précipiter au moindre gémissement pour le prendre dans les bras sous peine d'en faire une habitude difficile à perdre.

Bien que ce ne soit pas toujours facile, il faut éviter de le passer de main en main, en le contraignant à accepter câlins et caresses. Il faut au contraire lui parler doucement pour le rassurer.

Votre chiot a besoin de beaucoup de repos ! A l'image d'un bébé, il ne doit pas être l'attraction de la maison, de la famille...

Ce stress que connaît votre chiot dès l'arrivée dans votre maison n'est pas sans conséquence. En effet il agit directement sur les défenses immunitaires de votre chien et tend à les faire diminuer. Ainsi votre chien devient plus fragile. C'est pourquoi il est important de bien observer votre animal et de vérifier que tout se passe bien.



Les principaux risques liés au stress sont les suivants :

- Diarrhées : Elles sont une conséquence du stress, et peuvent durer maximum 24h. Elles ne doivent cependant pas être liquides, ni avoir de conséquences sur sa vivacité.
En cas de diarrhées aiguës. Vous devez donner une portion de SMECTITE, sans oublier de nous joindre par téléphone.
- Absence d'appétit : Sur ce point il faut être très vigilant car un chiot n'a pas beaucoup de réserve.
- Développement parasitaire : La baisse d'immunité entraînée par le stress permet aux parasites de se multiplier très rapidement parfois en juste quelques jours.
- Développement de maladie : le stress rend votre chiot plus fragile et donc plus sensible aux agressions extérieures tel que les virus et/ou les bactéries.

3. ALIMENTATION

Actuellement votre chiot est nourri avec des croquettes Eukanuba puppy small.

Le nombre de repas quotidien devra varier en fonction de l'âge du chien :

De son arrivée : 3 repas par jour : le matin, midi et soir (donc diviser la portion journalière de croquettes en 3)

A partir de 4 mois : 2 Repas par jour : Le matin et le soir (donc diviser la portion journalière de croquettes en 2)

Les quantités sont données à titre indicatif, il n'est pas forcément nécessaire que le chiot mange toute sa portion il est important de surveiller que le chiot soit bien vif et prenne du poids.

Il est important de suivre le tableau des quantités recommandés présent sur votre paquet de croquettes.

Si changement de croquette, elle devra se faire sur 8 à 10 jours : On viendra donc mélanger les croquettes de la façon suivante, afin de ne pas créer un changement brutal et de ne pas créer de complications.

Pour une transition en douceur, mélangez en quantité croissante le nouvel aliment de votre chien avec l'ancien. Le nouveau remplacera complètement l'ancien au bout de 10 jours, selon ce schéma :

Du 1er au 3e jour : incorporez 1/4 du nouvel aliment dans sa ration quotidienne.

Du 4e au 6e jour : 1/2 nouvel aliment, 1/2 ancien.

Du 7e au 9e jour : 3/4 du nouvel aliment et 1/4 ancien.

Le 10e jour : la ration est entièrement composée du nouvel aliment.

Les croquettes représentent un budget mensuel important, mais les croquettes de grande surface sont à éviter pour une croissance optimale.



Ce que votre chien ne peut pas manger:

Certaines plantes sont très toxiques pour votre compagnon.

Plantes d'intérieur :

- Dieffenbachia (canne du muet)
- Philodendron / Monstera
- Pothos (scindapsus)
- Aloé vera
- Ficus
- Cyclamen
- Lys

Plantes de jardin :

- Laurier
- Rhododendron / Azalée
- Muguet
- If (Taxus)
- Digitalis
- Hortensia
- Lierre (hedera helix)
- Tulipe / Jacinthe / Narcisse
- Gui / Houx

Liste des aliments toxiques:

Aliments Toxiques
- Chocolat(cacao), bonbon
-Café, thé, boissons énergissantes, alcool, soda, lait
-Oignon, échalote, ail, ciboulette, cornichon, pomme de terre cru
-Avocat, rhubarbe (tige et feuille), groseille, raisin et raisin sec, cerise, citron, pistache
-Noyaux et pépins (abricot, pêche, pastèque...)
-Piment
-Noix de macadamia (et son arbre), noix de pécan, muscade
-Noisette, marron



- Sel
- Champignons
- Poisson cru, viande grasse, porc cru, os
- Oeuf cru

ATTENTION aux médicaments

En cas d'ingestion, contacter immédiatement le vétérinaire.

4. ENTRETIEN COURANT

Pelage : on utilisera un shampoing spécial pour chien, il n'est pas nécessaire de laver son chien trop souvent. Il faut attendre ses 4 à 5 mois avant de réaliser son premier toilettage. La fréquence des visites chez le toiletteur dépendra de vos préférences en termes de pelage. Une surveillance des poils des zones intimes peut être nécessaire afin de prévenir toute occlusion au niveau rectal.

Ses yeux sont à surveiller, on les nettoiera de temps en temps avec un produit doux, nettoyant physiologique pour les yeux ou comme pour les enfants du sérum physiologique.

Sa truffe est normalement froide, humidifiée par la langue. Une truffe chaude peut être indicatrice de fièvre, il est donc nécessaire de prendre la température rectale. Si elle se dessèche ou se fendille, on peut la badigeonner avec de l'huile de coco.

Ses oreilles demanderont plus de surveillance étant donné qu'elles sont pendantes, le pavillon n'est pas suffisamment aéré. Il faut vérifier régulièrement les conduits auriculaires et les nettoyer avec un produit auriculaire adapté. Pour un nettoyage efficace, appliquez du produit auriculaire dans les oreilles du chien, puis massez délicatement la base pour bien le répartir. Ensuite, laissez votre chien se secouer puis, à l'aide d'un mouchoir ou une compresse, enlevez les saletés visibles et l'excès de produit. Attention, nettoyez uniquement la partie externe et l'entrée du conduit auditif. La dernière étape, offrez-lui une friandise ou félicitez-le pour qu'il associe le nettoyage à une expérience positive.

Il faudra également les épiler si besoin afin d'éviter les otites.

Ses griffes s'usent d'elles-mêmes lorsque le chien marche sur un sol naturel ou creuse la terre. Un chien vivant exclusivement en appartement ou ne faisant plus assez d'exercice à cause de l'âge peut, toutefois voir une ou plusieurs de ses griffes pousser anormalement. Il ne faut alors pas attendre, car elles risquent de s'incarner, et consulter un vétérinaire ou un toiletteur qui, à l'aide d'une pince spéciale ou d'une lime, ramènera ces griffes à une taille normale.

5. PROPRETE

Un chiot à l'image de l'enfant a besoin de temps pour comprendre et se maîtriser. La patience et la disponibilité représentent les bons atouts pour parvenir à lui apprendre la



propreté le plus rapidement possible.

Comment y parvenir ?

3 moments sont importants dans l'apprentissage de la propreté, il sera important de le sortir afin d'éviter les éventuels accidents, mais surtout on pourra féliciter sa bonne action.

Il aura tendance à faire ses besoins :

- Après Manger (d'où les 3 repas pour commencer)
- Après avoir dormi (nuit, sieste...)
- Après avoir été attentionné (Jeux, câlin, voiture, éducation ...)

Il sera important de le féliciter (friandises, câlins) quand ce dernier fera ses besoins au bon endroit, pour qu'il associe son action à un moment de joie.

Jusqu'à ses 6 mois, il est normal que votre chiot rencontre des difficultés à se retenir la nuit qui est une très longue période pour lui.

Les accidents sont inévitables !!! Et il y a 2 manières de les aborder.

Je n'ai rien vu : On ne le dispute pas, il ne comprendrait pas son erreur et il apparentera cela à de la méchanceté de votre part.

Je le prends sur le fait : Un « NON » très ferme en le mettant à l'endroit où il doit faire ses besoins suffit amplement à le gronder et à lui faire comprendre qu'il doit faire ses besoins ici.

Il est impératif de ne pas nettoyer devant lui. Il pourrait apparenter cela au jeu, et recommencera.

Conseil : La capacité du chiot à se retenir est limitée, il est donc important pour son bien-être et pour faciliter l'apprentissage de la propreté de le promener toutes les 2-3h.

6. LES PROMENADES

Votre chiot ne commencera les interactions avec ses congénères qu'à l'âge de 3 mois (ce qui correspond à la deuxième injection du vaccin CHPPIL), pas avant ! Car son immunité ne le permet pas !

Cependant, une fois la deuxième injection réalisée, il sera important de sociabiliser votre chiot le plus tôt possible, il doit rencontrer des congénères et voir tout ce qui lui est possible !! Il faut l'emmener partout : en ville, aux sorties d'école, marché aux puces ... Emmener le partout avec vous !

Un chien dangereux est un chien peureux !

On commencera progressivement... C'est encore un bébé !

Nous avons débuté la familiarisation de votre chiot au collier ou au harnais en fonction de vos préférences, un peu de patience et d'encouragement peuvent être encore nécessaire. Cependant, il comprendra rapidement étant donné que chaque promenade est un moment de plaisir pour lui.

Vous pouvez varier les activités, mais conservez une modération sur la durée, le chiot doit apprendre à s'ennuyer occasionnellement.



Les cours d'éducation en plus des promenades et des moments de jeux sont un bon début pour éveiller progressivement votre chiot.

La Dysplasie n'est pas uniquement héréditaire...

La dysplasie : La dysplasie est une malformation articulaire des coudes et/ou des hanches.

Il peut y avoir différentes causes possibles :

- Génétique
- Excès d'exercice (Il n'y a pas de durée précise pour les promenades, il faut écouter son chiot. S'il est fatigué, la balade doit être écourtée, car des muscles fatigués amortissent moins les hanches et les coudes, ce qui peut les fragiliser et augmenter le risque de dysplasie. Lorsqu'il n'est pas fatigué, il est important de le sortir en promenade et de ne pas le laisser uniquement dans le jardin. Un chiot qui se promène tous les jours développe sa musculature et présente moins de risques de dysplasie.)
- Mouvements non adaptés (éviter les sauts et les escaliers avant 12 mois.)
- Excès de poids
- Croissance trop rapide

7. EDUCATION

L'autorité familiale est essentielle pour le chien.

La question de l'autorité et de la hiérarchie est tellement fondamentale pour le chien qu'elle influence la plus grande partie de ses interactions, non seulement avec ses congénères, mais aussi avec son maître et les humains de façon générale. À partir de l'âge de 6 mois, certains chiens commencent d'ailleurs à tester l'autorité de leur propriétaire.

Or, ceux qui pensent rendre leur compagnon heureux en le laissant agir à sa guise se trompent lourdement, car ils le placent ainsi en position de chef, alors même qu'à d'autres moments, ils exigent de lui qu'il obéisse comme un subordonné. Ces deux situations sont incompatibles, ce qui engendre chez lui incompréhension et frustration. Un chien qui fugue souvent ou qui détruit tout n'agit parfois de la sorte que pour soulager l'inconfort qui résulte de cette situation.

Il est vrai que l'autorité fait peur à beaucoup de gens, qui l'assimilent à de la brutalité morale. Or, faire preuve d'autorité, à condition que cela soit à bon escient, n'est pourtant pas faire preuve d'irrespect, de méchanceté, de brutalité ou de violence. L'autorité n'interdit pas l'affection et la tendresse. Son bon usage est même une preuve d'amour à l'égard de ceux auxquels elle s'applique. Par exemple, est-ce être méchant avec son chien que de faire preuve d'autorité pour lui interdire de courir librement dans une rue où circulent de nombreuses voitures ?

Si on aime son chien, il faut assumer d'en être le chef et d'exercer sur lui l'autorité qui en découle. En effet, pour être heureux, un chien a besoin de savoir où est sa place dans le groupe. L'autorité que son maître exerce gentiment mais fermement le rassure en la lui indiquant. On a alors un compagnon calme, heureux, sachant où est sa place, qui est par



conséquent équilibré et bien intégré dans la famille, et sait aussi se comporter de manière appropriée envers les étrangers, notamment les invités. C'est d'autant plus gagnant-gagnant qu'un chien heureux rend son bonheur au centuple, car c'est un animal capable d'amour, de reconnaissance, et qui contrairement à l'humain, ne trahit jamais. Des marques d'autorité de la part du maître sont donc indispensables et doivent être manifestées en permanence, a fortiori face à un animal ayant tendance à être dominant.

Éducation canine : 10 règles de base à connaître

Pour éduquer votre chien avec succès, il vous faudra faire preuve de positivité, de bienveillance, de patience, de cohérence, d'écoute et de bien d'autres qualités. Votre animal a en effet des capacités qui lui sont propres et il apprend à son rythme, et plus ou moins vite selon votre attitude. Voici les 10 règles de base à connaître pour bien éduquer votre toutou :

Règle n°1 : une attitude positive et bienveillante

Règle n°2 : une grande patience

Règle n°3 : une fermeté bien mesurée

Règle n°4 : la régularité

Règle n°5 : la compréhension

Règle n°6 : une écoute attentive

Règle n°7 : encourager, féliciter et récompenser

Règle n°8 : clarté et cohérence

Règle n°9 : adaptation et progression

Règle n°10 : un démarrage au plus tôt ainsi qu'une bonne socialisation

Avoir un chien n'est pas fait pour tout le monde. Ce n'est pas une honte de ne pas savoir s'occuper d'un chien. Le principal est de se renseigner et d'apprendre.

8. VACCINATION

Votre chien a été primo-vacciné CHPPIL (Toux du chenil, Maladie de Carré, Hépatite de Rubarth, Parvovirose et Leptospirose)

Encore 2 rappels seront nécessaires afin d'avoir une protection immunitaire optimale.

Le prochain rappel aura lieu 1 mois après la dernière vaccination présente sur le carnet de santé, puis encore un mois après pour le second.

9. VERMIFUGE

Votre chiot est vermifugé régulièrement depuis ses 15 jours jusqu'à ses 8 semaines d'âge.

Vermifuger tous les mois jusqu'à ses 6 mois. A partir des 6 mois, le vermifuger chaque semestre. Il est important de varier les vermifuges pour ne pas « habituer » les parasites et les rendre résistants.



Prévenir le vol : Protéger votre compagnon

Malheureusement, le vol de chiens est un fléau qui ne cesse de croître : chaque année, on constate de plus en plus de vols de chiens, que ce soit pour la revente, la reproduction illégale ou même pour le trafic. Face à cette réalité inquiétante, la vigilance ne doit jamais faiblir. Voici les réflexes essentiels pour protéger votre chiot.

1. La surveillance : votre meilleure arme

Le jardin n'est pas un coffre-fort : Ne laissez jamais votre chiot seul dans le jardin, même s'il est clôturé. Un vol peut survenir en quelques secondes (individu passant par-dessus la clôture, portail forcé). La règle d'or : si le chiot est dehors, vous êtes avec lui.

Ne laissez jamais votre chien seul dans la voiture : Une vitre brisée suffit pour un enlèvement rapide. C'est un lieu de vol très fréquent.

Interdiction de "laisser seul devant" : Ne laissez jamais votre chien attaché devant une boulangerie ou un magasin, même pour "deux minutes". C'est l'occasion idéale pour un vol d'opportunité.

2. Identification et Technologie

Puce électronique : Vérifiez que vos coordonnées sur le fichier I-CAD sont à jour. C'est le seul lien légal entre vous et votre chien. Si vous déménagez ou changez de numéro, faites la modification immédiatement.

Médaille de contact : Sur sa médaille, inscrivez uniquement votre numéro de téléphone. Évitez d'inscrire le nom du chiot : cela permet aux voleurs de l'appeler pour le mettre en confiance et l'emmener plus facilement.

3. Discrétion et vigilance sociale

Réseaux sociaux : Soyez prudents avec ce que vous partagez. Ne donnez pas votre adresse exacte ou vos habitudes de balade (lieux et horaires fixes) sur des profils publics.

4. Que faire en cas de vol ?

Si malgré votre vigilance le pire arrive, chaque minute compte :

Déposez plainte immédiatement à la gendarmerie ou au commissariat pour vol.

Déclarez le vol à l'I-CAD pour bloquer toute tentative de changement de propriétaire.

Alertez les vétérinaires et les refuges (SPA) de votre région.

Diffusez l'alerte sur les réseaux sociaux (groupes "Pet Alert") avec une photo récente.

Reprise des chiens par l'Élevage en cas de difficultés des Adoptants

Chers Adoptants,

Nous comprenons que la vie peut parfois présenter des imprévus, et nous souhaitons vous rappeler que notre engagement envers le bien-être de nos chiots ne s'arrête pas à leur adoption et le choix de l'adoptant.



Si, pour quelque raison que ce soit, vous vous trouvez dans l'incapacité de subvenir aux besoins de votre chien, que ce soit pour des raisons financières, de santé ou toute autre difficulté, nous sommes là pour vous soutenir.

Dans ce cas, nous vous offrons la possibilité de nous retourner le chien.

Nous nous engageons à le reprendre afin de lui offrir un environnement stable et adapté à ses besoins. Cette mesure vise à garantir que le chiot bénéficie d'une qualité de vie optimale, et ce, en toute sécurité.

Voici les conditions de reprise :

-Le chien devra nous être rapporté dans les meilleurs délais avec son carnet de santé ou passeport.

-Nous nous assurons de son accueil et de son réajustement dans son nouveau foyer, si nécessaire.

-Le chien ne sera pas remboursé.

Notre priorité sera de trouver une solution dans le respect et le bien-être de chaque chien, tout en soutenant les adoptants qui traversent des moments difficiles.

Si notre vétérinaire constate de la maltraitance sur le chien à son retour, une plainte sera évidemment déposée contre vous à la gendarmerie !

En FRANCE, la maltraitance animale est régie par l'article 521-1 du code pénal.

Elle peut entraîner des peines de prison allant jusqu'à 2 ans et des amendes allant jusqu'à 30 000 €.

Des peines plus sévères peuvent être appliquées si l'infraction a des conséquences graves sur la santé ou la vie de l'animal.

⚠ ATTENTION ⚠

« Un chiot n'est pas une peluche. »

Adopter un chiot, c'est accueillir un petit être vivant, sensible et plein d'énergie.

Il a des besoins, des envies, des moments de folies et parfois même des petites bêtises à son actif.

Ce n'est pas un objet que l'on pose dans un coin de la maison en espérant qu'il reste tranquille, ou qu'on range sur une étagère après avoir joué avec lui !

C'est un compagnon qui a besoin de temps, d'attention, d'éducation et surtout de beaucoup d'amour pour pouvoir s'épanouir à vos côtés.

Offrez-lui une vraie place dans votre vie, dorénavant il fait partie de votre famille avec toutes



les joies et avec tous les désagréments que cela implique.

Nous serions ravis que vous laissiez un avis sur Google. N'hésitez pas à nous donner des nouvelles et des photos de votre petite boule de poils. Un grand merci pour votre confiance !

Rejoignez-nous sur :

Instagram : [Elevage_des_jardins_d_alieri](#)

Facebook : [Elevage des jardins d'Alieri](#)

TikTok : [elevagedesjardinsdaliери](#)



Les différentes sanctions du Code Pénal

ARTICLE R.654-1 : Pour mauvais traitement, privation de soins ou de nourriture, mauvais habitat ou contention ;

- **jusqu'à 750€ d'amende et retrait de l'animal**

ARTICLE R.653-1 et R.655-1 : Atteinte involontaire à la vie de l'animal, apprivoisés ou tenus en captivité contre son gré, ainsi que les atteintes involontaires à la vie et à l'intégrité de ces mêmes animaux ;

- **jusqu'à 450€ d'amende**

- **jusqu'à 1 500€ d'amende et 3 000€ si récidive**

ARTICLE 521-1 : Sévices graves et cruauté ;

- **jusqu'à 45 000€ d'amende et 3 ans de prison**

- **jusqu'à 75 000€ d'amende et 5 ans de prison** pour des sévices ayant entraîné la mort de l'animal, ainsi que 5 ans d'interdiction d'effectuer l'activité professionnel ayant permis le sévice et interdiction de détention

A NOTER EGALEMENT :

Selon l'article 1243 du CODE CIVIL, le détenteur d'un animal est responsable des dommages causés par celui-ci sur les propriétés publiques ou privées.

Selon l'article L215-10 du CODE RURAL et de la PECHE MARITIME, une personne en contact avec les activités d'élevage, de vente, de garde de transit, de dressage, de présentation au public ou d'éducation doit disposer d'un certificat de capacités (ACACED) ou d'une formation professionnelle **sous peine d'une amende de 30 000€**